

# Moyen pour empêcher le vin de s'aigrir

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **60 (1922)**

Heft 42

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-217520>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE  
PARAISSANT LE SAMEDI



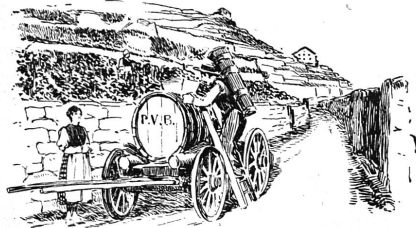
Rédaction et Administration :  
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la  
**PUBLICITAS**  
Société Anonyme Suisse de Publicité  
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES  
30 cent. la ligne ou son espace.  
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



## AUTOUR DU PRESOIR

**A** vendange bat son plein. Nos vigneronns sont sur les dents. La récolte est si forte qu'ils ne savent où la loger toute. La futaie manque. Tous les vases disponibles ont été utilisés; ils sont pleins jusqu'à la bonde. Cette abondance, qui dépasse toutes les prévisions, jette le désarroi dans le marché; c'est une sarabande indécible des prix; ils changent d'un jour à l'autre, presque d'heure en heure. Aussi ne se faut-il pas étonner que les ventes soient rares. L'acheteur est perplexe; il n'ose s'aventurer. De quoi demain sera-t-il fait ?...

Il faudra se dévouer. Les adversaires de l'alcool auront fort à faire à lutter contre le flot de vin qui va se répandre dans le monde, menaçant de tout submerger. Ce sera presque un devoir patriotique de boire. Mais cela n'autorisera pas toutefois de coupables excès.

Il nous revient, à propos de vendanges, un amusant souvenir de jeunesse.

Cela se passait dans un de nos vignobles qui n'a guère collaboré à la renommée des vins vaudois. Ce n'est pas précisément un cru à mettre dormir derrière les fogots.

C'était par un dimanche brumeux et froid de la seconde quinzaine de décembre. Nous étions allés, en famille, rendre visite à l'une de nos bonnes connaissances. Naturellement, il fallut descendre à la cave. Et les trois verres traditionnels, donc !

Brrr ! Il faisait un froid, mais un froid, dans ce caveau. Il ne ressemblait en rien aux belles caves voûtées du grand vignoble, qui rappellent les églises et où l'on déguste et savoure religieusement les crus généreux saillis du « guillon » dans le petit verre fin, qu'ils ourlent d'écume, ou coulant lentement, mais de hauts versés, des vieux flacons poussiéreux. Sur une longue planche fixée au mur et recouverte d'un lit de paille des pommes de toutes espèces étaient étalées. Au-dessous, à droite, la provision de pommes de terre; à gauche, celle de combustible. Au fond, dans l'ombre, la seille à fromage et la seille à choucroute trahissent leur présence.

Notre hôte, un pot-à-lait à la main, s'en alla droit à l'ovale, à côté duquel, tout penaud, se blotissait le tonneau de « vin de table ». La vue de ce pot-à-lait qui, momentanément allait changer d'emploi, jouer les travestis, augmentait encore notre sensation de froid.

Du pot, aux trois quarts plein, notre hôte versa dans le verre unique qui allait faire le tour de la compagnie. Puis il le présenta ensuite à la lumière de la bougie, le promena sous son nez, goûta, puis, avec un petit air de satisfaction et faisant claquer sa langue :

— A la vôtre ! Pour sûr, y va bien; y se laisse boire. Voyez donc comme il est clair.

Le verre vidé, il secoua d'un mouvement familial la dernière goutte, reversa et passa à son voisin de droite. Celui-ci, un brave campagnard habitant la maison contiguë, prit le verre, fit le même manège que notre hôte, puis but une gorgée, en opinant de la tête.

Pour nous, citadins, enveloppés dans nos manteaux, le col relevé, grelottants, nous regardions, non sans quelque appréhension, le verre se rapprocher. Que cette coupe passe loin de nous !

— Eh ! bien, François, qu'en dis-tu ? demande à son voisin le maître de céan.

— Hé !... hé !... te sà, Samuïet, l'a bin gagni !

J. M.

**Moyen pour empêcher le vin de s'aigrir.** — Réunissez une dizaine d'amis de joyeuse humeur; faites-leur boire tout votre vin et vous n'aurez plus d'inquiétudes à ce sujet.

**Pauvre mari.** — Dans un feuilleton en cours : « Anaïs regarda son mari. Il était visible qu'il avait besoin de « foïn ».

**Au Restaurant.** — Une Anglaise, très maigre, entend dire, d'une femme très joliment grassouillette, qu'elle ne vit que d'expédients.

« Aho ! pense l'Anglaise, je vais en faire autant. » Et le soir à son restaurant, elle appelle le garçon et lui commande... des expédients !

Tête du garçon !



## CHANT DES VIGNERONS

Extrait du Livret de la Fête des Vignerons,  
à Vevey, en 1851.

1.

Le sèlaou sè layva ora,  
On bi sèlaou dé tzaou-tin;  
Lé por cein qu'avoùé l'aurora  
No z'in aperçu Gustin.  
L'ire prêt  
Dein lo tret  
D'embossy tota la maïta  
Dè la premyre trolhiä.

2.

Lé rezins l'ant bouna mena,  
Resseimbiänt à noutré dzins,  
On ne craint pas la jamena,  
Quant on vay çaou by rezins.  
Sant gonfliäs  
Coloräs,  
L'est ta tanta Gamalye  
Qe va bin s'in régälä.

3.

Vay de vo Gritton ma mya  
Vouäiqui-vai cy grappellion,  
N'est-te pas à voutra guisa ?  
L'est por voutron crebellion.  
Catzi lo  
Dein lotto  
Dein lotto dé voutron père,  
Yo no gremäillien delon.

4.

Y faut que noutré breinlâres,  
Semotteyant à tzaou,  
Et bin travailly ein frâres  
Vai que' dza le tserroton.  
Semollä  
Tot parrä  
Bailly vite à noutré jennes  
L'esimplio d'on bouon ovrä.

5.

Quand n'arrein fini çaou resses,  
Que san ique lez d'amon,  
No farein quauque caresses  
A c'y galé bossaton.  
Lez d'avau  
Quemin faut  
Dein le cabinet dé vegne,  
L'ei y a piace por tzacon.

6.

La féna la plie galèza  
Que venciñde avoué no,  
Tzanteray quemein Theresa  
D'ouna voix dé soprano.  
Ein Rolliet  
Rein n'est bliäit,  
Sebahy se noutron maître  
L'ein n'a zu dein son partzet.

7.

Dépatzein et allein rydo  
Faut relèva la trolhiä,  
Se l'on fá tot cein sé mymo  
Lé dzein-no lé bein mé plyat.  
Le colon  
L'est daou bon  
Ei paou s'epardzy tot deffro  
Lé dgerlot n'est rein prévon.

8.

Se l'on fá le grappelliadzo,  
C'ty an por ty lé z'einfants.  
Derant ty dein le velädzo  
Lé petits apry lé grands;  
Que sant bons  
Vouä sant bons  
Çaou rezeins que noutré fellies  
L'ant laissy sur les tsapons.

9.

L'est por cein balla Suzetta  
Que l'on vouayque voutron bein  
Apry vo et la Djeannetta  
Rysta-te quauque rezins ?  
On sé fá  
Remarquä  
Se l'on aoublye dein se n'orna  
On grappellion aou vesin.

## MOTS CARRÉS

Est en puissance de mari. —  
Il recouvre la porcelaine. —  
Puis un des jours de la semaine. —  
Se réveillant fut très marri  
De porter des oreilles d'âne. —  
Prénom qui n'est Esther ni Jeanne.

La solution sera publiée dans le numéro 44 du « Conteur Vaudois ». Il sera tiré au sort deux primes entre les solutions qui nous parviendront jusqu'au 28 octobre.